

Restauration du gisant du monument aux morts : demande de subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.)

Le rapporteur,

➤ rappelle que le 20 janvier 2013, le gisant du monument aux morts en bronze de la commune a été volé et vandalisé (scié en quatre morceaux).

L' « Atelier B.B.C. » de GUILLIERS (56) a été sollicité pour reconstituer et restaurer la statue.

L'opération de restauration comprenait :

- le nettoyage et la préparation avant soudure,
- la soudure des différentes parties découpées,
- la reprise de ciselure,
- la patine à chaud de l'ensemble.

➤ informe que le montant de cette restauration a été de 1 464,00 € hors taxes.

➤ informe que ces travaux de restauration peuvent être subventionnés par l'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.) à hauteur de 20% du montant hors taxes.

Il est proposé que cette opération puisse être financée de la manière suivante :

- Subvention O.N.A.C. :	292,80 € HT
- Part communale :	1 171,20 € HT
Soit :	1 464,00 € HT

Le financement de la TVA étant assuré par autofinancement.

Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte « voirie, transport et bâtiments » et « urbanisme et développement durable », lors de sa réunion du 13 novembre 2013 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE :

la subvention, correspondant à 20% du coût des travaux de restauration hors taxes, auprès de l'O.N.A.C., soit 292,80 € HT ;

AUTORISE :

le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité